COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST PIERRE DELS FORCATS EN DATE DU LUNDI 21 JUILLET 2014 18H00

Présents: M. BLANQUE Pierre, Mme CAZEILLES Joelle, M. ECHARD Vincent, M. GAURENNE Claude, Mme MIGNARD Sarah, M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri, M.RODRIGUEZ Antoine.
Absents : Melle PALAU Sandrine procuration donnée à M. MOLINIER Jean-Luc, Mme GOSSET Julie procuration donnée à Mme CAZEILLES Joelle, M. BONO Jean-Pierre
Convocation: 15 juillet 2014
Secrétaire de séance: Henri PALAU
Préambule : approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM
Validation de l'ordre du jour

1-Tableau des effectifs :

Suite à la réussite du CAP maintenance bâtiments collectifs de notre apprenti, Monsieur le Maire propose après son contrat en qualité d'agent contractuel des 2 mois d'été, de créer le poste d'Adjoint technique territorial 2è classe stagiaire à compter du 1er septembre 2014.
En parallèle, M. le Maire ajoute qu'il vient de réussir son permis de conduire.
Validation à l'unanimité du conseil municipal.
Un plan de formation sera établi avec en priorité le passage du CACES tractopelle dans les meilleurs délais.

2-Rapports annuels services eau potable et assainissement collectif 2013 du SIAEPA du Cambre d'Aze :

Approbation à l'unanimité des documents présentant les bilans de gestion des services.
Les données sont consultables sur les portails Agence de l'Eau et Etat.

3-Redevance France Telecom 2014 :

Validation des tarifs actualisés pour redevance d'occupation du domaine public.

4-Projet de groupement d'achat d'électricité :

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la proposition de groupement d'achat en électricité de la part du SYDEEL66, suite à l'ouverture des marchés de l'énergie et la disparition des tarifs réglementés de vente d'électricité pour les puissances supérieures à 36 kva (Loi Nome) à compter du 1er janvier 2016, permettant de mettre en concurrence les fournisseurs.

Il indique que cette démarche de groupement de commandes est intéressante pour mutualiser les besoins en électricité, pour consulter en commun et élaborer collégialement les documents contractuels et de suivi du marché correspondant.

Les besoins propres à la commune seront en termes d'éclairage public et d'éclairage des bâtiments communaux, une économie budgétaire serait appréciée tout en conservant toutefois une qualité de service en termes de fourniture d'électricité.

Il propose de suivre ce projet en s'associant à la démarche.

Approbation de ce projet par le conseil municipal. Le Maire est chargé de suivre ce projet.

5- **Décision modificative** :

La perception nous demande de régulariser des prélèvements d'office d'EDF qui ont été réalisés de 2009 à 2012, par des mandats. Les dépenses sont honorées, il s'agit d'une régularisation après consultation de leur compte interne 4718.

Avant décision budgétaire, le conseil municipal demande de faire les vérifications des factures auprès d'Edf et d'attendre fin d'année en fonction des consommations budgétaires si celles-ci sont justifiées.

6- **Contentieux en cours** :

M. le Maire informe l'assemblée des affaires en cours :

- commune/association ateliers du Cambre d'Aze : la cour doit désormais statuer l'affaire au fond avant liquidation totale de l'association
- affaire el sola del moli : saisine du tribunal pour obtenir finition du mur de soutènement et réfection de la voirie dégradée
- information de la 2ème lettre de M. MARRET qui sera transmise à la protection juridique de la commune

Rappel de l'habilitation auprès de M. le Maire pour protéger les intérêts de la commune devant tous types de tribunaux si nécessaire.

7- **Compte-rendus commissions-délégations** :

- ***-Syndicat intercommunal scolaire*** : la délibération pour difficultés de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires a été reprise par une grande majorité de communes, pas de projet de projet éducatif territorial établi, pas de nouveaux temps scolaires proposés à ce jour, réaménagement des locaux mis en attente du projet Solaze

- ***-Forêt*** : l'affouage est marqué, le lotissement d'affouage est en cours afin de pouvoir faire le tirage au sort.
  M. ECHARD informe l'assemblée que finalement l'affouage a été marqué par l'ONF sur les parcelles 14-15 et non 5-6 prévues initialement. Une délibération rectificative sera prise en ce sens.
  En effet, compte tenu du volume et de la situation de la coupe prévue (bordure de piste), celle-ci pourrait faire l'objet d'une coupe de vente après autorisation de défrichement ou affouage si l'exploitation se limite à l'année pour ne pas empiéter sur l'activité ski.
  Il est précisé que les demandes supplémentaires de bois seront prises en compte par l'onf pour ceux qui n'ont pas voulu s'inscrire par rapport à la difficulté de sortir le bois sur les parcelles choisies au départ.

  Il est indiqué également qu'il reste des lots disponibles sur la parcelle 36 des pascarets, il sera demandé un prolongement de l'exploitation de cette parcelle pour en faire bénéficier des personnes intéressées.

  M. ECHARD indique en dernier lieu qu'il reste beaucoup de branchages en forêt, ce qui accroit le risque incendie. M. le Maire propose de demander le broyeur de l'ONF.

- ***voirie*** : il manque aujourd'hui l'évaluation du géomètre pour déclencher un prêt global. Les priorités communales demeurent : rue de la jassette,

place des forains et ensuite les petites rues

- ***sioccat*** : M. BLANQUE, représentant dans ce syndicat, informe que le syndicat de défense des langues catalane et occitane a prévu un budget d'apprentissage gratuit du catalan. Dans un premier temps, les cours se feront sur le secteur de Perpignan. Il est demandé aux autres communes de recenser les besoins pour mettre en place des cours dans d'autres secteurs. La commune émet un avis favorable et se portera candidate.

- ***Urbanisme*** : la commune est toujours en négociation avec les services de l'Etat et le PNR suite à leurs avis défavorables au projet. Mme la Sous-Préfète s'est déplacée sur la commune le 13 juin dernier pour se rendre compte des projets d'ouverture à l'urbanisation défendus par la commune. Le bureau d'étude a été chargé de proposer des adaptations que M. le Maire présente à l'assemblée.
Il s'agit de repréciser et argumenter le phasage des ouvertures à l'urbanisation, de resserrer la zone 3 AU souhaitée et de justifier des besoins de développement en fonction de l'évolution démographique et du rythme de constructions.
Il est prévu de refaire le point avec Mme le Sous-Préfet et les autres services courant été.

- ***Route de liaison Eyne-St Pierre départementale*** : une réponse a été donnée à notre dernière demande suite aux conclusions de l'étude du Cambre d'Aze, qui en fait un élément majeur de développement du secteur.
Ce projet est inscrit au plan départemental mais ne dispose pas encore des autorisations nécessaires ni financements.

- ***Projets fonciers :***

La commune est sollicitée pour différents terrains ou biens à la vente : emprise du rocher, terrain rue du Général de Gaulle (voir peut-être pour faire une annexe au garage communal comme souhaité), garage Combes grand'rue.
Des évaluations au service des Domaines doivent être sollicitées, les offres seront étudiées en fonction des projets communaux et des priorités.
Affaires en cours à suivre.

8- **Questions diverses** :

- Mme MIGNARD nous informe que le banc du ruisseau a été déplacé et est réclamé par certains marcheurs. Il sera remis.
- M. ECHARD a photographié des places à feu à l'ourson qui pourraient servir de modèle pour réaménager celle du pla. Le projet est à poursuivre.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21h30.

Le Maire,
Jean-Luc MOLINIER,

Le secrétaire de séance,
Henri PALAU,

MAIRIE de ST-PIERRE-DELS-FORCATS (Pyr.-Or.)